

# ASSEMBLÉE NATIONALE

4 avril 2025

---

SOINS PALLIATIFS ET D'ACCOMPAGNEMENT - (N° 1102)

Tombé

## AMENDEMENT

N ° AS307

présenté par  
M. Monnet et Mme Lebon

-----

### ARTICLE PREMIER

À la première phrase de l'alinéa 14, après la première occurrence du mot :

« soins »,

insérer les mots :

« palliatifs et ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement de cohérence avec l'ensemble du texte vise à préciser que la personne bénéficiera de toutes les informations nécessaires s'agissant des soins d'accompagnement, mais également s'agissant des soins palliatifs.